

LF – 10.1002

Courbevoie, le 18 août 2010

**Objet : Rupture de stock en ville de Polaramine<sup>®</sup> 5 mg/1 ml, solution injectable**

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous informer que nous rencontrons actuellement un retard de fabrication, entraînant une rupture de stock de notre spécialité :

**Polaramine<sup>®</sup> 5 mg/1 ml, solution injectable**  
**Maléate de dexchlorphéniramine**  
**boîte de 5 ampoules de 1 ml - code CIP 3400930849255**

Ainsi, aucun approvisionnement pour la ville n'est possible depuis quelques jours.

En effet le stock résiduel étant très limité, nous procédons uniquement à un contingentement serré de notre produit à l'hôpital.

Toutefois, en **cas d'urgence médicale**, nous invitons les officines concernées à prendre directement contact auprès de l'Information Médicale de notre laboratoire au numéro de téléphone suivant : 01 80 46 40 40.

Cette situation devrait durer jusqu'à début octobre.

Durant cette période, des alternatives thérapeutiques existent telles que l'utilisation des antihistaminiques par voie orale lorsque celle-ci est possible ou les antihistaminiques par voie injectable.

Nous vous rappelons que la spécialité Polaramine<sup>®</sup> 5 mg/1 ml, solution injectable est indiquée dans le traitement symptomatique de l'urticaire aiguë chez l'adulte et l'enfant de plus de 30 mois.

Conscients de la gêne occasionnée, nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et vous informerons dès que possible des dates de réapprovisionnement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Sophie BOURJAC  
Pharmacien Responsable